

## 1: Marche à suivre

Pour procéder à une demande de location, veuillez vous conformer en tous points à la présente marche à suivre. Tous les fichiers téléchargeables se trouvent sur la page "*Location*" du site web [www.les-estudiantines.ch](http://www.les-estudiantines.ch).

## 2: Règle d'attribution des logements

Veillez prendre note des règles d'attribution des logements ci-dessous. Une fois les conditions 2, 3, 4 et 5 remplies, les logements sont attribués sur le principe "**premier arrivé, premier servi**".

Les étudiants et hôtes académiques de l'EPFL, identifiés par une carte d'étudiant, une attestation d'inscription ou autre preuve de rattachement à l'EPFL, jouiront d'un droit de priorité de réservation. Ce droit de priorité n'exclut pas l'acceptation d'autres réservations par la Coopérative d'habitation Les Estudiantines; en revanche, en cas de demandes concurrentes, la préférence sera donnée à celles émanant d'étudiants inscrits à l'EPFL. Les logements non réservés par des étudiants de l'EPFL seront loués prioritairement à d'autres étudiants de niveau académique. La Coopérative d'habitation Les Estudiantines conserve la faculté de refuser une location en fonction des garanties financières présentées par l'étudiant.

## 3: Type de logement

Pour chaque type de logement, un descriptif détaillé au format pdf est à télécharger.

Images non contractuelles et susceptibles de modifications ultérieures.

- a) 110 studios meublés: **studio.pdf à télécharger**
- b) 176 chambres meublées: **chambre.pdf à télécharger**
- c) 15 appartements meublés: **appartement.pdf à télécharger**

## 4: Choisir son logement

A l'aide des dossiers par type de logement que vous avez pu télécharger au point 3, faites votre choix parmi les différents types de logements. Une fois le type d'objet sélectionné, veuillez choisir le logement qui vous intéresse au moyen des plans ci-dessous. Les chambres se trouvent dans les bâtiments C et D, les studios dans les bâtiments A et B, les appartements dans le bâtiment A. Afin de vous aider, téléchargez le plan de situation pour localiser les différents bâtiments.

Le plan indique le loyer net par mois de chaque logement ainsi que le numéro de logement correspondant à reporter dans la demande de location au point 5. **Vous ne pouvez choisir qu'un seul type de logement.** Les fichiers ci-après sont à télécharger.

- Plan de situation comportant les bâtiments A, B, C et D: **plan\_de\_situation.pdf**
- Chambres meublées: **batimentC.pdf / batimentD.pdf**
- Studios meublés: **batimentA.pdf / batimentB.pdf**
- Appartements meublés: **batimentA.pdf**

Dans la mesure du possible, nous respecterons vos désirs. Si le logement devait déjà être attribué, nous vous proposerons le logement suivant. En cas de demandes concurrentes, la règle est "premier arrivé, premier servi".

## **5! Remplir la demande de location et rassembler tous les documents requis**

### **Document**

Téléchargez la demande de location [demande\\_de\\_location.pdf](#) .

Répondez à toutes les questions de manière exhaustive. Un formulaire partiellement rempli nécessitera un complément d'information de votre part et entraînera un délai supplémentaire pour la réservation de l'objet.

### **Etudiant étranger**

Si vous êtes étudiant étranger, vous devrez fournir une copie de votre permis de séjour. Dans le cas où vous êtes dans l'attente de recevoir ledit document, nous nous baserons sur le formulaire d'immatriculation, pré-immatriculation ou encore la lettre d'acceptation de l'EPFL ou autre document de l'université jugé équivalent. Une fois le permis de séjour en votre possession, vous devrez le transmettre immédiatement à la régie.

### **Garant domicilié en Suisse**

Si vous êtes sans revenu, il vous faut un garant domicilié en Suisse et solvable. Ce dernier devra fournir tous les documents requis stipulés dans la demande de location. Dans ce cas, le loyer est payable par mois d'avance.

Si vous êtes étudiant étranger et sans pouvoir fournir un garant domicilié en Suisse, vous devrez payer deux mois de loyer d'avance supplémentaire. Pour autant que l'usage de la chose louée est conforme aux règles et usages locatifs vaudois ainsi qu'au règlement de maison, ces deux mois de loyer payable d'avance vous seront restitués à l'état des lieux de sortie.

### **Garantie**

La garantie relative au logement sélectionné correspond à trois mois de loyer net sans acompte de charges. En étant membre de la coopérative, vous êtes dispensés de constituer une garantie de loyer. Les parts sociales nécessaires pour devenir coopérateur locataire sont:

- Chambres: Fr. 1'700.— de parts sociales
- Studios: Fr. 2'000.— de parts sociales
- 2,5 pièces: Fr. 3'700.— de parts sociales
- 3,5 pièces: Fr. 4'800.— de parts sociales
- 4,5 pièces: Fr. 5'800.— de parts sociales

Un bulletin d'adhésion avec le montant correspondant vous sera remis avec le bail pour signature.

## Charges forfaitaires

Les charges forfaitaires incluent l'électricité du logement, les frais de chauffage et d'eau chaude sanitaire, l'assurance RC locataire + bris de glaces + dégâts des eaux.

## **6: Remettre son dossier et tous les documents requis**

### **Etudiants suisses**

Le plus simple est de remettre le dossier de demande de location complet en mains propres au service location de la régie Foncia Léman SA, Pl. Benjamin-Constant 2, 1002 Lausanne.

Vous trouvez le plan ainsi qu'une streetview en cliquant sur le lien suivant;

[http://maps.google.ch/maps?f=q&source=s\\_q&hl=fr&geocode=&q=2+place+benjamin-constant+lausanne&sll=46.362093,9.036255&sspn=5.360046,9.854736&ie=UTF8&ll=46.519304,6.637394&spn=0.010439,0.019248&z=16&iwloc=A](http://maps.google.ch/maps?f=q&source=s_q&hl=fr&geocode=&q=2+place+benjamin-constant+lausanne&sll=46.362093,9.036255&sspn=5.360046,9.854736&ie=UTF8&ll=46.519304,6.637394&spn=0.010439,0.019248&z=16&iwloc=A)

### **Etudiants étrangers**

Vous pouvez nous faire parvenir le formulaire de demande de location accompagné des documents requis soit:

- par email, documents scannés au format PDF: leman-location@foncia.ch
- par courrier à l'adresse suivante:

Foncia Léman SA  
Service location  
2, place Benjamin-Constant  
CH-1002 Lausanne  
Suisse / Switzerland

### **Questions**

Pour toutes questions relatives à la demande de location, un attaché commercial se tient à votre disposition au numéro de téléphone suivant:

**+41 (0) 21 310 14 68**

Compte tenu des nombreuses demandes, privilégiez l'email:

**leman-location@foncia.ch**

Dans l'attente de recevoir prochainement votre candidature, nous vous adressons nos salutations les meilleures.

Coopérative d'habitation Les Estudiantines